

PERMANENCES ELUS

Les permanences du samedi matin ont vécu, elles seront remplacées par le vendredi de 16h à 18h30. Ce changement est la conséquence du peu de fréquentation dans l'ancienne plage horaire. Par contre il sera toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire le samedi matin.

ESPACE JEUNES

La Municipalité a mis en place cet été (le mercredi en juin et 3 semaines en juillet) un espace « jeunes » animé par Nicolas et Précie des Francas. Nos ados ont pu apprécier les activités proposées.

Notre volonté est de faire perdurer cette structure et ce, tout au long de l'année. Malheureusement l'absence de locaux adaptés ne nous permet pas, pour le moment, de le faire.

Aussi l'année prochaine nous repartons sur le même principe, et espérons disposer de locaux destinés aux jeunes plus tard.

Le site « Facebook » reste ouvert, vous pouvez donc communiquer avec Nicolas et proposer des projets ponctuels afin de garder le lien entre vous.

La Municipalité pourra mettre à disposition une salle, suivant la disponibilité, pour vous rencontrer.



Graph réalisé cet été



Tir à l'arc, une des nombreuses activités proposées

BIBLIOTHEQUE

Au cours des vacances, la Bibliothèque s'est enrichie de nombreuses nouveautés concernant le patrimoine local, des policiers, des romans, et des livres pour enfants. Venez les découvrir et les emprunter : depuis la rentrée ouverture tous les vendredis de 17H à 19H, et, nouveauté, tous les mercredis de 17H30 à 18H30.

N'hésitez pas à venir, la lecture est un plaisir !

DISTRIBUTION ANNUELLE DE RATICIDE

La distribution du blé empoisonné, non obligatoire pour notre commune aura lieu suivant les dispositions suivantes :

- Distribution annuelle du 13 octobre au 17 novembre, chaque vendredi à l'atelier municipal de 16h30 à 17h.
- Chaque foyer a droit à 500g par an.
- Les personnes âgées pourront donner procuration, une liste sera tenue à jour.

MANIFESTATIONS À VENIR

22 octobreRepas des Aînés CCAS
18 novembreBelote du FC Bretteville
25 novembreRepas Dansant de la CHESNÉE
19 décembreMarché de Noël

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 18

Octobre 2017

- ✓ Le Mot du Maire,
- ✓ Les Réunions de quartiers, Propreté de la commune,
- ✓ Les Travaux, Camping, Informations diverses,
- ✓ Informations diverses, Dates à retenir.

Page 1
Page 2
Page 3
Page 4

Le mot du maire

Le projet de Maison Médicale et de Bibliothèque vient d'entrer dans une nouvelle phase puisque les entreprises ont été choisies, d'abord par la commission d'Appel d'Offres, puis par le Conseil Municipal. Je tiens à remercier le Cabinet d'Architecte A3 pour son excellent travail, et les élus qui m'ont suivi dans un dossier complexe. Normalement les travaux commenceront en janvier et devraient se terminer au cours de l'été.

Dans le numéro précédent j'évoquais la rentrée scolaire, en octobre, ce sont les Anciens qui sont d'actualité. Nous aurons le dimanche 22 octobre le traditionnel Repas des Aînés. Celui-ci est ouvert à tous les habitants de plus de 61 ans, je sais que beaucoup des moins « vieux » hésitent à répondre à notre invitation, se croyant trop jeunes pour s'inscrire. Pourtant, cette manifestation ne trouve son sens que si un maximum d'entre eux y participent, permettant ainsi une meilleure connaissance des habitants de la commune, et la mise en relation de générations différentes. Pour ma part, même avant mon mandat, j'ai toujours répondu présent à ce moment de convivialité qui m'a permis de m'intégrer plus rapidement dans notre communauté.

Dans le même ordre d'idée, existe à BRETTEVILLE un Club des Aînés actif. Celui-ci est à la croisée des chemins, le départ de la Présidente Mauricette POTTIER (après 9 ans de responsabilités) et de quelques membres du Bureau peut être un moment délicat pour l'association. Je salue tout d'abord le travail remarquable effectué par Mauricette et son équipe et je pense que la meilleure des récompenses à leur offrir est de mettre tout en œuvre pour le poursuivre. Je lance donc un appel aux membres ou non-membres pour qu'ils s'engagent, dans la limite de leurs moyens et de leurs disponibilités, avec le Club.

J'espère que mes appels seront entendus, je me tiens à votre disposition pour vous convaincre si vous êtes hésitants...

Pierre PHILIPPART



La Municipalité possède, depuis le début de l'été, un véhicule permettant de transporter 9 personnes et ne nécessitant pas de permis particulier. D'abord destiné aux services de la mairie, de l'école, du centre de loisirs, il peut être prêté à toute association locale en faisant la demande.

LES REUNIONS DE QUARTIERS

23 SEPTEMBRE 2017

Cette réunion publique de quartier concernait les habitants des Diligences, de Bellevue et du Hameau Liot. Elle s'est déroulée dans un excellent climat en présence d'environ 15 personnes dont des élus, malheureusement sans résident du dernier hameau cité. A nouveau la circulation et la sécurité sur la D 901 ont été longuement évoquées. Le Maire s'est engagé à reprendre contact avec les services du Département pour demander l'extension de la zone à vitesse limitée à 70. Ont été évoquées ensuite des questions d'urbanisme et de réglementation, puis quelques questions particulières.



Les prochaines réunions auront lieu à la Chênevière :

Samedi 7 octobre à 9h30 : Hameau Besnard, Hameau de La Monteux, Les Fontaines

Samedi 21 octobre à 9h30 : La Rue, Grand Chemin, Rue du Vieux Château

Mardi 7 novembre à 15h30, Salle du Conseil : agriculteurs et propriétaires de terres agricoles. (il y a un changement de date par rapport à la dernière publication).

Vous recevrez un rappel dans vos boîtes aux lettres.

Halte aux déjections canines !

Si le chien demeure le meilleur ami de l'homme il n'en reste pas moins que ses déjections sont causes de multiples nuisances. Elles sont dangereuses pour autrui, notamment pour les anciens et les femmes enceintes, qui risquent de glisser. De plus, elles sont néfastes pour l'environnement, coûteuses pour la collectivité et inacceptables en terme d'hygiène publique.

Et pourtant un simple acte de civisme suffirait à reléguer l'ensemble de ces désagréments au caniveau !

La commune de Bretteville a mis en place des distributeurs de sacs destinés à recevoir les déchets canins. **Force est de constater que cette mesure ne semble pas suffisante.**

Ainsi, il est désormais défendu de laisser son chien divaguer sous peine d'une mise en fourrière immédiate. Ajoutant que les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, doivent être tatoués ou munis d'une puce.

Il est en outre interdit de laisser les chiens souiller les pelouses et plates-bandes des espaces verts et les emplacements aménagés pour les jeux d'enfants, les trottoirs et toutes voies, accotements ou espaces réservés à la circulation des piétons. Les fonctions naturelles des chiens sont par contre tolérées dans les caniveaux.

Si un "petit accident" survient, pas de panique. Sortez le sac plastique que vous aurez pris soin d'emporter avec vous... En effet, les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections qui auraient été déposées hors des espaces autorisés.

Rappel aux propriétaires de chiens : vous avez à votre disposition, gratuitement (à l'école, à la plage, au camping municipal, ...) des distributeurs de sacs en plastique prévus à cet effet.

Pensez aux passants sur les trottoirs, aux enfants dans les espaces de jeux, et aux personnels techniques qui entretiennent les espaces verts.

LES TRAVAUX



Nos services techniques ont poursuivi l'aménagement du terrain de jeux, commun aux campeurs et aux habitants. Un jeu supplémentaire et une tyrolienne seront prêts au printemps. Il reste encore à apporter le sable. Cet espace restera fermé cet hiver.



CAMPING MUNICIPAL



Le Camping de BRETTEVILLE est partenaire de manifestations importantes. Il a accueilli un rassemblement de collèves du Haut Cotentin, des participants au Championnat de France de kayak de mer qui se déroulait à partir de la base tourlavillaise, parmi eux, certains ont été médaillés, ils posent fièrement devant notre objectif.

Réveillez votre machine à coudre !

Quand ? 1 fois par mois, le lundi de 18H à 20H

Où ? Groupe scolaire de Bretteville

Quoi ? Petits accessoires en tissu (cabas, pochette, tour de cou,...)



Avec qui ? 2 Bénévoles pour 8 débutant(es)

Comment ? Chacun apporte sa machine à coudre et son matériel de couture (aiguilles, ciseaux,...)

Combien ? 10 Euros pour 9 séances.

Renseignements au 02.33.20.52.57 après 18H.

FÊTE DU BAR

Les 2 et 3 septembre 2017 s'est déroulée la 11^{ème} édition de ce trophée amical organisé par le C.P.A.C. avec le soutien de la FNPSA et la Mairie de BRETTEVILLE.

Le public est venu nombreux admirer les superbes prises malgré une météo peu clémente.



Le CCAS remercie les plongeurs pour leurs dons de poissons.